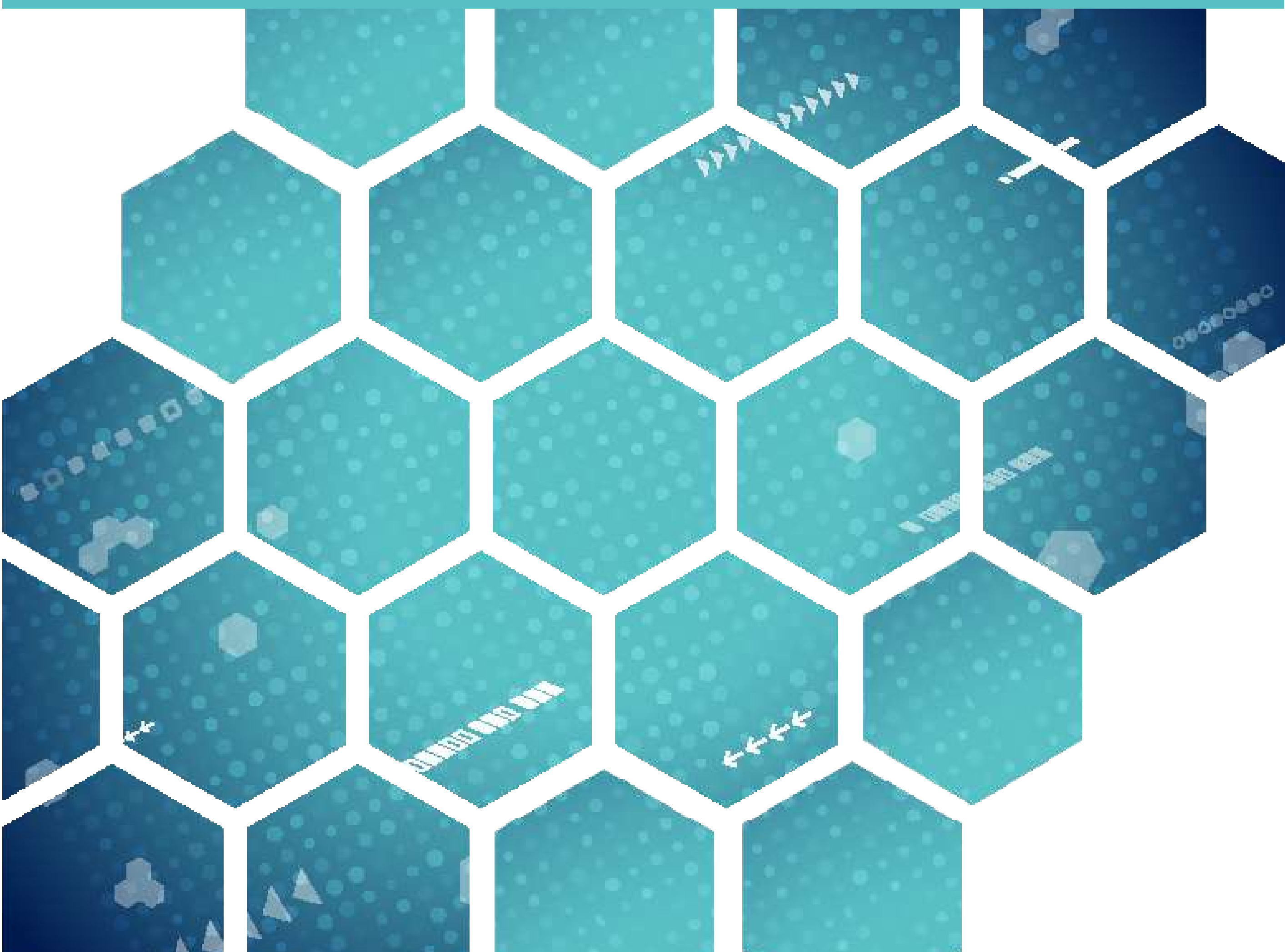


Catalogue des services

proposés aux adhérents de NeS

Tarifs à titre indicatif | 2026





Adhérer à NeS

Pourquoi devenir adhérent ?	Page 04
Pour quels services ?	Page 04
Comment devenir adhérent ?	Page 04
Pour quel coût ?	Page 05
Quels services pour quels collègues ?	Page 06

Les services institutionnels

Les services socles		Ressources et orientation	
Mon Espace Santé	Page 09	ViaTrajectoire	Page 16
Messagerie Sécurisée de Santé	Page 10	Répertoire Opérationnel des Ressources	Page 17
Dossier Médical Partagé	Page 11		
Pro Santé Connect	Page 12		
Cybersécurité	Page 13		
INS/N-IDV - Normandie	Page 14		
Identitovigilance			
Appui à la modernisation des SI ESMS	Page 15		

Les services régionaux

<i>Missions du GRADeS NeS</i>		<i>Missions du GCS NeS</i>	
Parcours		Télésanté	
Dossier de coordination	Page 19	Téléconsultation	Page 31
Dispositif d'Appui à la Coordination	Page 20	Téléexpertise	Page 32
VigilanS	Page 21	Télésoin	Page 33
Communauté 360	Page 22	Téléurgence	Page 34
Domoplaies	Page 23	Téléimagerie	Page 35
Parcours dédiés	Page 24	e-Staff	Page 36
e-Parcours Cancer	Page 25	Accompagnement	
Dossier Périnatal Partagé	Page 26	Coordination des Activités Régionales	Page 37
ESCAP	Page 27	en Télésanté	
MIS - Messagerie Instantanée Sécurisée	Page 28	AMOA e-santé	Page 38
		Centrale d'achat	Page 39
SécurNeS - Plateforme de sensibilisation et de pilotage SSI	Page 29	Aide Médicale d'Urgence	
Opérateur MSSanté	Page 30	RRAMU	Page 40
		Géodisponibilité	Page 41
		Information	
		Sites adhérents	Page 42
		e-LearNeS	Page 43
		Data	
		Pilot-e	Page 44
		Hub interop'	Page 45

Conditions et tarifs

Les packs Norm'uni	Page 46
Autre service proposé	Page 47

Adhérer à NeS

Comment procéder pour devenir adhérent de Normand'e-Santé ?



Nos services portés en tant que GRADeS sont accessibles **à tous les professionnels de santé sans nécessité d'adhésion.**

1. Les services institutionnels

Les services nationaux sont accessibles à tous les professionnels de santé de la région gratuitement. NeS, en tant que GRADeS, accompagne au déploiement et à la prise en main de ces services, l'ensemble des professionnels de santé de Normandie sans nécessité d'adhésion préalable. Les services e-Parcours, accessibles depuis Norm'Uni, font partie des services institutionnels fournis sans nécessité d'adhésion à NeS.

Alors pourquoi devenir adhérent ?

Que vous soyez intéressé par un ou plusieurs de nos services, adhérer à Normand'e-Santé, c'est :

- Accéder à l'ensemble de **nos services et de nos outils.**
- Bénéficier d'un **accompagnement personnalisé et de l'expertise** de Normand'e-Santé dans la réalisation de vos projets d'e-santé.

Pour quels services ?

2. Le bouquet de services régional

Les services régionaux diffusés par NeS sont majoritairement inclus dans le pack adhérent.

Certains services nécessitent quant à eux la souscription au pack complémentaire ou bien une contribution particulière telle qu'indiquée dans le descriptif des services du présent catalogue (par exemple : accompagnement spécifique par un chef de projet ou un médecin référent, les fonctionnalités avancées de Norm'Uni ou encore le service d'infrastructure e-m@ge).

3. Les services proposés dans le cadre de la centrale d'achat

Ils sont couverts par des marchés à bons de commandes nécessitant la signature préalable d'une convention de mise à disposition du marché entre l'adhérent et NeS, puis l'émission de bons de commandes auprès de la société titulaire dudit marché.

Comment devenir adhérent ?

- Pour adhérer à NeS, un courrier en recommandé avec accusé de réception suffit.
- Un formulaire de demande d'adhésion est également disponible sur notre site dans la rubrique "Les adhérents / Devenir adhérent"

*La demande d'adhésion est soumise en **Assemblée Générale** (2 à 3 fois par an), mais dès réception du courrier de demande d'adhésion, votre établissement peut bénéficier des services de NeS.*

Pour quel coût ?

L'adhésion est soumise à :

- 1. **un apport en capital** ouvrant des droits et des obligations (les montants varient légèrement selon le nombre de structures dans les collèges).
Il est à régler une seule fois à l'adhésion et est restitué en cas de retrait ;
- 2. **un paiement d'une contribution annuelle** aux charges transversales de NeS.
Cette contribution permet d'accéder au pack adhérent.

Collèges	Membres (liste non exhaustive)	*Montant de l'apport en capital par membre du collège	Contribution annuelle
A - ES	CHU	16.85 €	5 000.00 €
	Établissements support de GHT (hors CHU)		2 000.00 €
	Autres établissements de santé (CH, SSR, Psy)...		750.00 €
B - Ville	PSLA, MSP, Médecin libéral, IDE libéral, Pharmacien, CPTS selon structure porteuse)...	21.43 €	100.00 €
C - ESMS	EHPAD, SSIAD, MAS...	4.05 €	
D - RST	Associations, Réseaux, DAC, CLIC, (CPTS selon structure porteuse)...	30.30 €	
E - CST	URPS, Fédérations...	- €	- €
F- PART	Départements, Communautés d'agglomération...	- €	100.00 €

**Montant en vigueur - Assemblée Générale du 27/11/2025.*
Le montant de l'apport en capital est revu par l'Assemblée Générale de NeS en fonction du nombre de membres par collège.

Pour plus d'information sur les modalités d'adhésion à NeS ou toutes autres questions contacter Normand'e-Santé : contact@normand-esante.fr ou votre référent.e NeS.

Quels services pour quels collèges ?

Collège A	Collège B	Collège C	Collège D	Collège E	Collège F
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Les services institutionnels

Mon Espace Santé	✓	✓	✓	✓	✓	
MSSanté	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dossier Médical Partagé	✓	✓	✓	✓	✓	
Pro Santé Connect	✓	✓	✓	✓	✓	
Cyber Sécurité	✓	✓	✓	✓	✓	✓
INS / N-IDV	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Appui à la modernisation des SI ESMS	✓		✓		✓	
ViaTrajectoire	✓	✓	✓	✓	✓	
ROR	✓	✓	✓	✓	✓	

Les services régionaux
Missions du GRADeS NeS

DAC				✓		
VigilanS	✓					
Communauté 360			✓	✓		
Domoplaies	✓	✓	✓	✓		✓
Parcours dédiés	✓	✓	✓	✓	✓	✓
e-Parcours Cancer	✓	✓	✓	✓		✓
DPP	✓	✓		✓	✓	
ESCAP	✓	✓				✓
Dossier de coordination	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Messagerie Instantanée Sécurisée	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Plateforme de sensibilisation et de pilotage SSI	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Opérateur MSSanté	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Collège A	Collège B	Collège C	Collège D	Collège E	Collège F
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Les services régionaux
Missions du GCS NeS
> Télésanté

Téléconsultation	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰
Téléexpertise	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰
Télésoin	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰
Téléurgence	💰	💰	💰			💰
Téléimagerie	💰	💰				
e-Staff	💰	💰	💰	💰	💰	💰

> Accompagnement

CART	✓	✓	✓	✓	✓	✓
AMOA e-santé	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Centrale d'achat	✓	✓	✓	✓	✓	✓

> Aide Médicale d'Urgence

RRAMU	💰					.
Géodisponibilité	💰			💰		

> Information

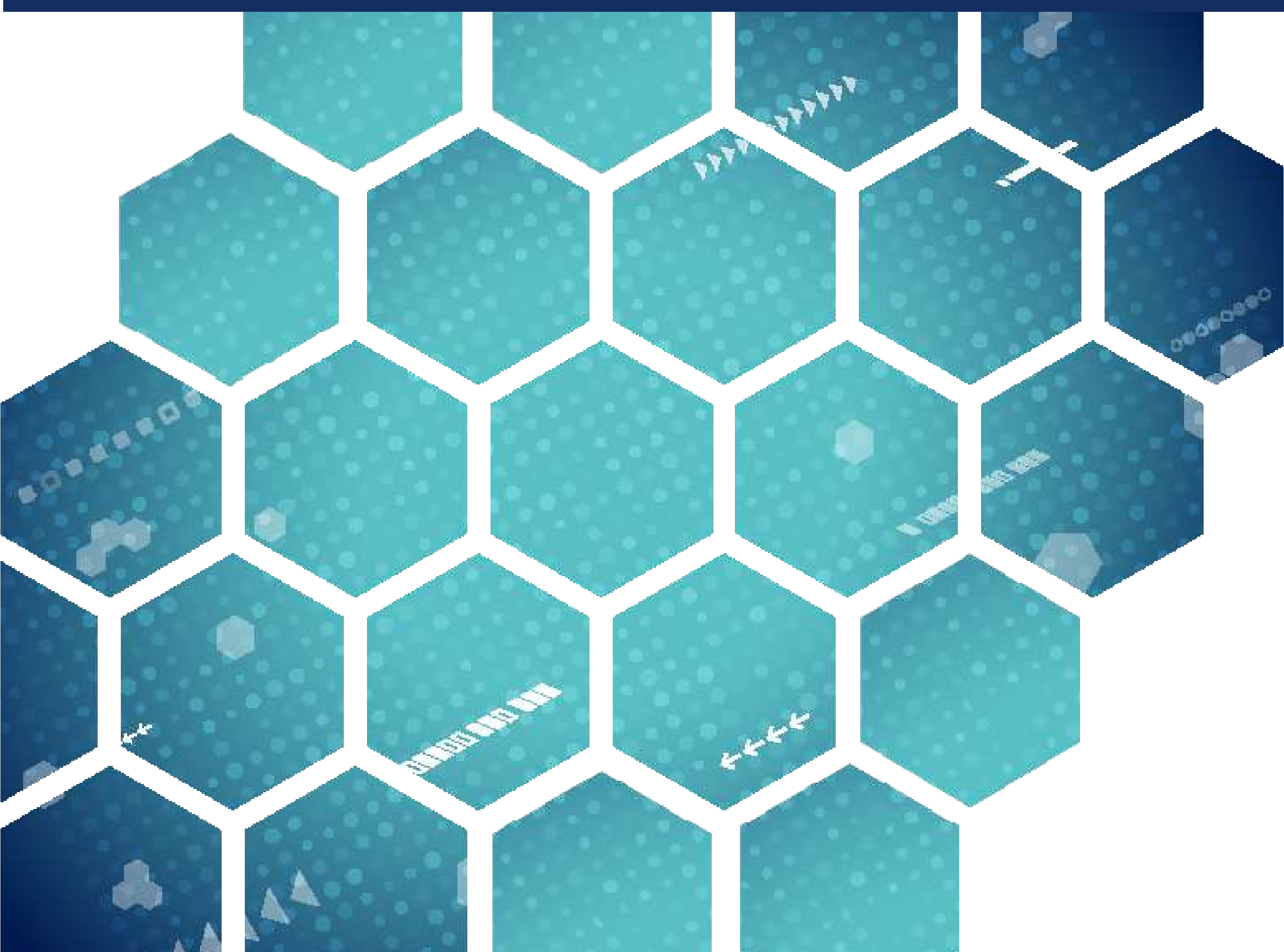
Site Adhérents	✓	✓	✓	✓	✓	✓
e-LearNeS	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰

> Data

Pilot-e	✓	✓	✓	✓		✓
Hub Interop'	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰	✓💰

💰 Financement complémentaire

Les services institutionnels



Mon Espace Santé

Espace numérique personnel et sécurisé
pour mieux gérer sa santé

Service socle



Mon Espace Santé, mis à disposition par l'Assurance Maladie, est le **carnet de santé numérique de l'utilisateur facilitant le stockage et le partage de données avec des professionnels de santé**. C'est un service public qui permet à chaque citoyen de conserver ses documents et ses données de santé en toute sécurité et de les partager avec les professionnels de santé pour être mieux soigné.

La mise en œuvre de ce service en ligne est assurée par la Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS) rattachée au Ministère en charge de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), avec l'appui de l'Agence du Numérique en Santé (ANS).



Les services accessibles depuis MES

- Un dossier médical centralisé
- Une messagerie sécurisée de santé
- Un agenda santé
- Un catalogue de services



Coût

Tout le monde, quel que soit son régime d'assurance maladie peut **bénéficier gratuitement** de ce service.

La loi OTSS de juillet 2019 prévoit la création de Mon Espace Santé par défaut, sauf opposition de la personne.



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous

02 50 53 70 01

ou

pole-deploiement@normand-esante.fr

Pour activer son espace personnel, rendez-vous sur le site www.monespacesante.fr ou appeler le **34 22**.

Plus d'information

Rendez-vous sur l'espace régional dédié à la e-santé en Normandie : www.sante-numerique-normandie.fr

Échanger des données de santé de manière sécurisée.



La **Messagerie Sécurisée de Santé** (MSSanté ou MSS) est un **espace de confiance au sein duquel les données personnelles de santé peuvent s'échanger, en toute sécurité**. Elle facilite les échanges interprofessionnels et encourage l'usage du numérique en santé.

Cette messagerie sécurisée de santé est destinée aux **professionnels habilités et aux patients**.

Ce système de messagerie repose sur un annuaire commun à tous les professionnels et établissement de santé et du médico-social, garantissant la fiabilité des interlocuteurs.

Elle permet d'échanger des messages et des documents telles que des lettres de liaison ou des comptes rendus (hospitalisation, consultation, biologie...) des patients et des usagers.

MSSanté protège la responsabilité des professionnels de santé en sécurisant leurs échanges et en modernisant leur pratique. Cette messagerie s'utilise via les logiciels métiers ou sur smartphone, rendant ainsi la recherche d'un confrère avec des critères multiples partout sur le territoire, en ville comme à l'hôpital, simple et rapide.



Cet espace comprend

- Un annuaire national
- Une "liste blanche"
- Un référentiel
- 3 types de BAL MSSanté :
 - boîte aux lettres personnelle
 - boîte aux lettres organisationnelle
 - boîte aux lettres applicative



Fonctionnalités

- Messagerie professionnelle
- Lien avec la messagerie citoyenne



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous

02 50 53 70 01 ou support@normand-esante.fr

Plus d'information

Rendez-vous sur l'espace régional dédié à la e-santé en Normandie :

www.sante-numerique-normandie.fr

Boîte aux lettres personnelle : accessible aux professionnels de santé et du social ou médico-social. Elle est associée au numéro RPPS / RPPS+ du professionnel. Elle est utilisée par un seul professionnel habilité (disponible soit par Mailiz, soit par un opérateur de messagerie MSSanté)

Boîte aux lettres organisationnelle : accessible à plusieurs professionnels, sous la responsabilité d'un professionnel habilité et du responsable de la structure. C'est une boîte de service, pouvant être utilisée par plusieurs professionnels d'un même service.

Boîte aux lettres applicative : destinée aux envois automatisés, à partir du logiciel de la structure. C'est une boîte permettant essentiellement des envois automatisés (ex : compte-rendu de biologie) et elle est reliée au logiciel métier de la structure tel le Dossier Usager Informatisé (DUI), le Dossier Patient Informatisé (DPI), le SIL (Système de l'Information du Laboratoire) etc.

Dossier Médical Partagé

Service socle

Accédez simplement et rapidement aux données de santé de votre patient !



Le **Dossier Médical Partagé** permet aux acteurs de santé de partager les données médicales du patient depuis leurs logiciels métiers.

Le Dossier Médical Partagé est un **outil national mis à disposition des professionnels de santé contribuant à une meilleure coordination et qualité des soins.**

Avec Mon Espace Santé, le DMP est automatiquement créé pour les usagers non détenteurs sauf en cas d'opposition. Le Dossier Médical Partagé est renommé Dossier Médical (DM) dans cet espace de santé.

Les professionnels de santé ne peuvent pas se connecter aux profils Mon Espace Santé de leurs patients, car c'est leur interface dédiée. Le DMP reste le point d'entrée des professionnels de santé pour alimenter et consulter les dossiers médicaux partagés de leurs patients.



Le DMP contient

- **L'historique des soins des derniers mois** alimenté automatiquement par l'Assurance Maladie.
- **Le volet de synthèse médicale**, incluant les traitements en cours, les pathologies associées et les allergies éventuelles.
- **Les résultats d'examens** (radio, analyses...).
- **Les comptes-rendus** d'hospitalisation et de consultation, les comptes-rendus de biologie et bien d'autres informations nécessaires à la prise en charge du patient.



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous

02 50 53 70 01

ou

support@normand-esante.fr

Pour alimenter ou consulter le DMP d'un patient, le professionnel de santé doit être muni de sa carte CPS ou e-CPS pour utiliser le webservice dmp.fr.

Plus d'information

Rendez-vous sur l'espace régional dédié à la e-santé en Normandie : www.sante-numerique-normandie.fr

Système numérique d'authentification
sécurisée des professionnels de santé



Pro-Santé Connect est le **fournisseur d'identité de la santé**.

C'est un **moyen simple d'authentification et d'accès sécurisé à différents services de la e-santé** habilités par l'ANS (Agence du Numérique en Santé).

Il permet aux professionnels, recensés dans l'Annuaire Santé alimenté par le répertoire RPPS, de s'identifier de manière simple, sécurisée et unifiée.

Les professionnels de santé ainsi authentifiés peuvent **se connecter aux services numériques en santé, en passant de l'un à l'autre de manière fluide**.

Deux moyens d'identification électronique sont proposés par PSC :

- La carte CPS
- L'appli e-CPS



Contact & infos

Contactez-nous :

02 50 53 70 00

ou

contact.authenpro@normand-esante.fr

Plus d'information

Rendez-vous sur l'espace régional dédié à la e-santé en Normandie - rubrique identification électronique : www.sante-numerique-normandie.fr



Dans un monde de plus en plus connecté, il est essentiel de défendre notre système de santé contre les cybermenaces.

La cybersécurité en santé englobe **toutes les pratiques, technologies et processus visant à protéger les systèmes d'information de santé et les données sensibles des patients contre les cybermenaces.**

Normand'e-Santé assure la mission d'animation territoriale en matière de cybersécurité.

Le rôle d'animation Cyber à l'échelle régionale (l'objectif étant de créer une dynamique de partage et d'entraide autour des questions de cybersécurité) :

- Réaliser des actions de sensibilisation aux risques Cyber.
- Faciliter le partage de bonnes pratiques et la mutualisation d'actions.
- Permettre de venir en appui des structures de santé dans des démarches de renforcement de la sécurité.
- Accompagner les structures et établissements de santé dans leurs démarches d'amélioration de la sécurité de la donnée de santé par des processus d'autoévaluation et de contrôle :
 - autoévaluation sur les exigences de la norme ISO27001 ;
 - autoévaluation sur des mesures de sécurité listées dans l'annexe A de la norme ISO27001 ;
 - accompagnement des établissements désireux de mettre en place l'outil régional SMSI ;
 - sensibilisation et formation à la sécurité de l'information.



Contact & Infos

Contactez-nous

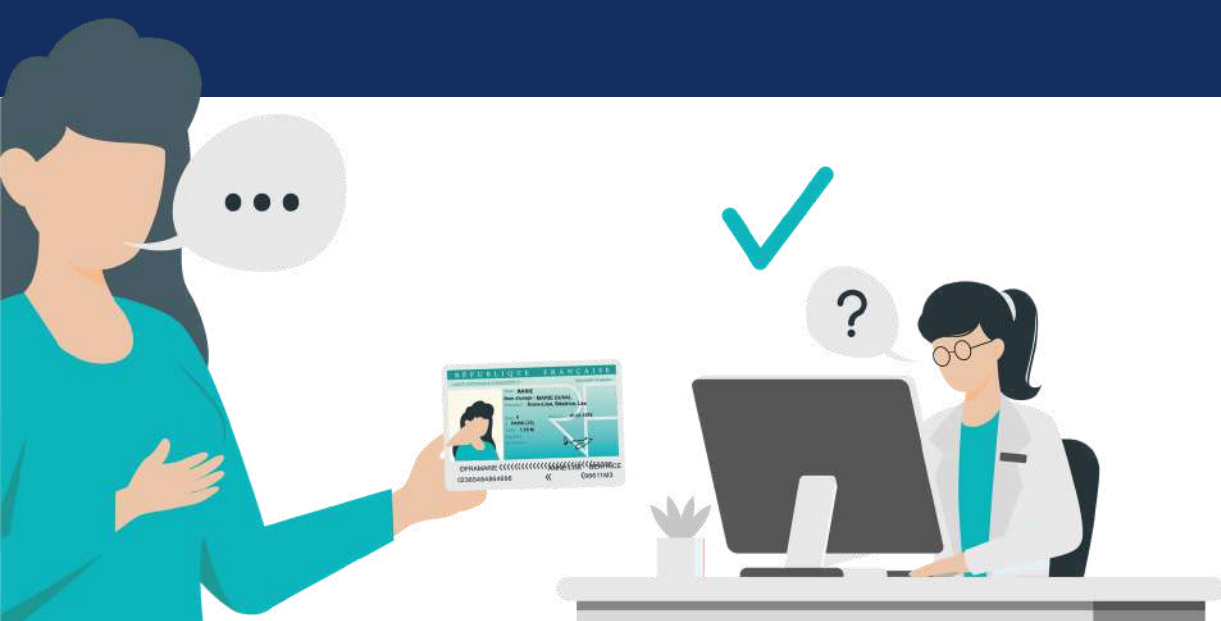
02 50 53 70 00

ou

contact@securnes.fr

Plus d'information

Rendez-vous sur sécur'NeS le Centre Régional de Ressources en Cybersécurité de la Région Normandie, porté par Normand'e-Santé. : www.securnes.fr



Pour quels collèges ?

A B C D E F

L'ARS de Normandie a missionné Normand'e-Santé pour la **réalisation d'actions de sensibilisation et d'accompagnement des pratiques sur la thématique identitovigilance et Identité Nationale de Santé (INS)**.

Entre l'identité officielle de l'état civil, celle employée dans la vie de tous les jours et celle qui figure sur les documents de l'Assurance Maladie, il y a parfois des différences qui expliquent qu'un même usager/patient puisse être identifié différemment par chacun des multiples acteurs de son parcours de santé.

Pour garantir la qualité des informations médicales partagées sur l'usager/patient et la sécurité de sa prise en charge, il est important d'appliquer des **règles communes d'identification**.

L'équipe N-IDV (Normandie - Identitovigilance) accompagne les différents acteurs en santé dans le but de renforcer la fiabilité de l'identification du patient et la sécurité de sa prise en charge dans les lieux de soins.

L'INS d'un usager permet de garantir sa bonne identification numérique et d'éviter un risque de confusion entre deux ou plusieurs individus. C'est une identité numérique unique et pérenne utilisée pour référencer les données de santé et permettre de les partager en toute sécurité. L'utilisation de l'Identité Nationale de Santé (INS) est **obligatoire** depuis le 1er janvier 2021.

Le processus d'identification du patient via l'INS est un des éléments socles pour sécuriser le référencement des données de santé, faciliter l'échange et le partage.

Les missions de l'équipe N-IDV :

- Accompagner les acteurs sur l'évolution de leurs pratiques métiers d'identitovigilance en s'appuyant sur le Référentiel National d'IdentitoVigilance (RNIV).
- Sensibiliser sur l'identitovigilance et l'Identité Nationale de Santé (INS).
- Maintenir et partager des documents de référence.
- Participer à la gouvernance régionale.
- S'investir au niveau national (membre du 3RIV).



Contact & Infos

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

idv@normand-esante.fr

Plus d'information

Pour en savoir plus, rendez-vous sur l'espace régional dédié à la e-santé en Normandie.

www.sante-numerique-normandie.fr

Appui à la modernisation SI ESMS

Service socle

Appui à la modernisation des systèmes d'information
des Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)



Le programme national ESMS s'inscrit dans le cadre des orientations de la feuille de route nationale 2019-2025 du virage numérique en santé dont il constitue l'une des actions.

Le virage numérique du secteur médico-social est indispensable pour **favoriser la qualité et la continuité de l'accompagnement, l'inclusion, la fluidité des parcours des personnes âgées, handicapées et leurs proches aidants ainsi que leur participation à la définition de leur projet personnalisé.**

NeS est le référent numérique des structures pour les priorités du programme ESMS et a pour missions :

- D'orienter/conseiller les établissements sur toutes les questions liées au déploiement des priorités du programme ESMS.
- D'accompagner des projets de mutualisations (ressources ou techniques).
- De participer à l'information, à la formation et à la promotion d'outils (Dossier Usager Informatisé (DUI) et outils socles DMP et MSS) pour les acteurs du médico-social.
- D'être force de proposition et de conseil dans le domaine des systèmes d'information dans le secteur médico-social.

NeS accompagne ses adhérents médico-sociaux dans le suivi et le pilotage de leurs projets de Système d'Information.



Exemples de missions

- Assurer l'ingénierie fonctionnelle des projets, rédiger les notes de cadrage, les spécifications fonctionnelles, de réaliser la recette.
- Accompagner les travaux d'analyse et de refonte de processus métier, au travers par exemple de la rédaction de procédures et l'animation de réunions de travail autour de la refonte d'un processus métier.
- Mener les consultations pour le choix des prestataires de fournitures, de paramétrage ou de développement, de mise en œuvre et de maintenance des applications.
- Élaborer et respecter le plan de charge, le planning, le budget des projets qui lui sont confiés.
- Contribuer au suivi et la maîtrise des risques de ces projets .
- Contribuer au suivi de leur mise en production et en exploitation.



Contact

Contactez-nous :

02 50 53 70 00

ou

esmsnumerique@normand-esante.fr



Pour quels collèges ?

A B C D E F

Via Trajectoire est le service national d'aide à l'orientation dans les domaines du sanitaire et du médico-social. Ce service est **public, gratuit et sécurisé**.

Cette plateforme d'orientation en ligne est conçue pour identifier rapidement les établissements ou services disposant de toutes les compétences humaines ou techniques requises pour prendre en compte les spécificités de chaque personne et ce aussi bien dans le domaine sanitaire que médico-social.



Les outils déployés en Normandie



Contact & Infos

- **ViaTrajectoire Sanitaire** : Le module Sanitaire de ViaTrajectoire permet à un professionnel d'établissement, au détour d'une sortie d'hospitalisation, ou à un professionnel libéral, au détour d'une consultation, d'orienter un patient selon son état vers des Soins Médicaux et de Rééducation (SMR), une prise en charge en Hospitalisation à Domicile (HAD), un accompagnement en Unité de Soins Palliatifs (USP) ou encore en PRADO (Programme de retour à Domicile) pour les établissements conventionnés avec les CPAM.
- **ViaTrajectoire Grand-Âge** : Le module Grand Âge de ViaTrajectoire permet aux personnes hospitalisées ou à domicile, de rechercher une place en Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ou en Unité de Soins de Longue Durée (USLD).
- **ViaTrajectoire Handicap** : Le module Handicap de ViaTrajectoire permet de gérer et de suivre les demandes vers les établissements et services d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) créent des dossiers et suivent les demandes vers les Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS).
- **ViaTrajectoire TND (Trouble du Neuro - Développement)** : Le module TND permet aux médecins de première ligne (Médecins scolaires, Médecins de PMI, libéraux généralistes ou spécialistes, hospitaliers...) de renseigner le formulaire de repérage des troubles du neuro-développement, pour leurs patients âgés de moins de 12 ans, dans ViaTrajectoire, et de l'adresser à la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) de référence.

Contactez-nous :

02 50 53 70 02

ou

support@normand-esante.fr

Plus d'information

Rendez-vous sur le site

ViaTrajectoire national :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>

Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)

Référentiel socle de l'offre de santé régionale

Ressources
et orientation



Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est un service en ligne permettant aux professionnels de santé l'accès à un répertoire complet, simple et fiable de l'offre de soins.

Toutes les structures sanitaires et médico-sociales de la région sont concernées quel que soit leur statut (public, privé).

Actualisé en permanence et partagé par l'ensemble des acteurs impliqués, le ROR permet la consultation de l'offre de soins des établissements de la région en temps réel.

Le ROR a été rendu obligatoire par les pouvoirs publics dans chaque région dans le cadre des évolutions réglementaires de la médecine d'urgence en 2006 (Décret n° 577 du 22 mai 2006 relatif à la médecine d'urgence et Circulaire DHOS du 13 février 2007 relative à la prise en charge des urgences).

Depuis 2015, le ROR s'étend à l'ensemble de l'offre de santé (Instruction n° DGOS/PF5/2015/114 du 7 Avril 2015).

À ce jour, dans la doctrine du numérique en santé en pages 73 et 79, précise le caractère obligatoire de la saisie de l'offre dans le ROR pour toutes les structures faisant partie du périmètre national.

Le décret n°2023-1047 du 17 novembre 2023 vient préciser le traitement des données à caractère personnel dans le ROR.



Intérêts principaux du ROR

Permettre aux **professionnels de santé** :

- **D'effectuer des recherches multicritères** sur l'offre de santé régionale et extra régionale (géolocalisation, activité, équipement, actes...).
- **D'avoir une visibilité détaillée et exhaustive** de l'offre de santé.
- **D'optimiser l'orientation du patient** vers l'établissement le plus adapté.
- **D'aider à la gestion de crise** grâce à son module capacité disponible.

Le ROR offre aussi un **"socle de données"** permettant d'alimenter les applications métiers nationales (Santé.fr, ViaTrajectoire, ...) et régionales (outils de e-Parcours Normandie).



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 02

ou

support@normand-esante.fr

Le ROR est accessible depuis le **portail normand** des services e-santé dédié aux professionnels **Norm'Uni**.

Les services régionaux





Le **dossier de coordination** est une fonctionnalité transverse d'e-Parcours Normandie, permettant de partager entre professionnels de santé, les données pertinentes à une prise en charge coordonnée et sécurisée. Lorsque plusieurs parcours co-existent, le dossier de coordination permet le lien entre tous avec une vue consolidée des informations utiles.

Pour qui ?

Tous les intervenants autour du suivi de l'utilisateur ou de la prise en charge du patient.

Objectif ?

Faciliter et sécuriser la coordination entre professionnels.

Comment le Dossier de coordination est-il alimenté ?

- Alimentation directe dans le dossier de coordination, à partir des parcours dédiés ou depuis la Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS) qui alimente un fil de discussion partagé autour de l'utilisateur.
- Via des actions d'interopérabilité avec des systèmes d'informations tiers connectés à Norm'Uni afin qu'un professionnel du cercle de soin d'un patient puisse trouver l'information qui lui est utile à un seul endroit.

Complémentarité entre le Dossier Médical Partagé (DMP) et le Dossier de Coordination ?

Ces deux outils sont complémentaires : le **DMP** est orienté sur l'accès aux informations médicales du patient par l'ensemble des professionnels de santé. Il recueille les éléments des parcours de soins et les documents de synthèse une fois la prise en charge du patient effectuée. Tandis que le **dossier de coordination** est une fonctionnalité d'e-Parcours Normandie facilitant un travail collaboratif pluriprofessionnels autour d'un épisode de soins. Il vise à partager les données utiles le temps de la prise en charge des patients entre acteurs de santé ne disposant pas d'un même logiciel métier.



Fonctionnalités

- Cercle de soins
- Notes, cahier de liaison, journal
- Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS)
- Partage de documents
- Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS)



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

projets@normand-esante.fr

Le dossier de coordination est accessible à tous les professionnels de santé (adhérents ou non-adhérents).

Il est nécessaire de disposer d'un compte Norm'Uni.

Le dossier de coordination est téléchargeable et utilisable sans coût d'accès via les applications Norm'uni Pro et Norm'uni Usager, sur les stores Android ou iOS.

Accédez également sur ordinateur via www.norm-uni.fr

DAC - Dispositif d'Appui à la Coordination

e-Parcours
Normandie

Faciliter la coordination de situations
médico-sociales complexes



Le **parcours DAC** est un **outil numérique régional d'appui à la coordination et au suivi de dossiers des usagers** accompagnés par les Dispositifs d'Appui à la Coordination.

Les Dispositifs d'Appui à la Coordination viennent prioritairement **en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations délicates liées notamment à des patients au parcours de soins complexes.**

Ils permettent d'apporter des réponses adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé.

Ils sont au service de tous les professionnels du territoire, qu'il s'agisse :

- des professionnels de santé de ville, libéraux ou salariés,
- des personnels des établissements de santé publics, privés et HAD (Hospitalisation À Domicile),
- des professionnels de l'ensemble du champ social et médico-social



Fonctionnalités

Fonctionnalités e-Parcours Normandie :

- Dossier de coordination
- Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS)
- Cercle de Soins
- Notes / Cahier de liaison / Journal
- Bibliothèque de grilles d'évaluation (questionnaires)
- Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS)

Autres fonctionnalités :

- Demandes DAC
- Antécédents
- Bureautique



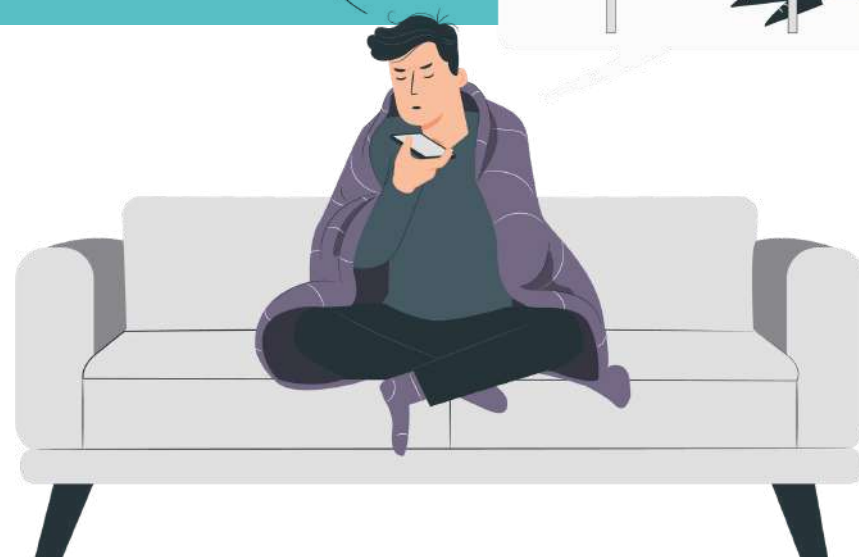
Contact

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

projets@normand-esante.fr



Le **parcours Vigilans** est un outil de suivi des personnes ayant fait un geste suicidaire, porté en Normandie par deux centres :

- le Centre Hospitalier du Rouvray (76) qui couvre l'Eure et la Seine-Maritime,
- le Centre Hospitalier de l'Estran (50) qui prend en charge le Calvados, la Manche et l'Orne.

Chaque centre dispose d'un secrétariat, chargé de la gestion administrative et de la coordination, ainsi que d'une équipe de **"vigilanseurs", professionnels de santé spécifiquement formés** pour assurer le suivi des personnes avec pour objectif de réduire le risque de récurrence.

Normand'e-Santé accompagne ces structures en leur proposant un outil numérique adapté à leur besoin métier dans le but de faciliter la coordination et la communication entre les intervenants.

L'outil permet :

- aux secrétariats de recueillir et d'enregistrer les informations nécessaires,
- aux vigilanseurs d'assurer le suivi grâce à des questionnaires prédéfinis.

VigilanS **s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention du suicide**, initiée par le Ministère de la Santé et de l'accès aux soins. Un cahier des charges sorti en 2025 doit permettre d'harmoniser les pratiques entre les centres Vigilans au niveau national et sera mis en œuvre sur 2026.



Fonctionnalités

Fonctionnalités e-Parcours Normandie :

- Dossier de coordination
- Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS)
- Cercle de Soins
- Notes / Cahier de liaison / Journal
- Bibliothèque de grilles d'évaluation (questionnaires)

Autres fonctionnalités :

- Bureautique
- Télésuivi (gestion des tâches)



Conditions d'accès

Ce service est uniquement destiné aux centres habilités.

Communauté 360 (C360)

e-Parcours
Normandie

Outil numérique facilitant la coordination de situations complexes dans le champ du handicap



Les **communautés 360 (C360)** sont des **structures** créés pour **répondre aux sollicitations faites par toute personne en situation de handicap ou de son aidant**. Ces demandes peuvent concerner des besoins très variés : recherche d'informations, accompagnement vers un logement, un emploi ou d'autres formes de soutien.

En Normandie, chaque département dispose d'une C360, à l'exception de la Seine-Maritime qui en compte trois.

L'objectif des C360 est de proposer une réponse coordonnée et adaptée aux besoins, afin de faciliter le parcours des personnes concernées.

Normand'e-Santé accompagne les C360 en proposant un outil numérique permettant de centraliser et tracer les actions menées.



Fonctionnalités

Fonctionnalités e-Parcours Normandie :

- Dossier de coordination
- Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS)
- Cercle de Soins
- Notes / Cahier de liaison / Journal
- Bibliothèque de grilles d'évaluation (questionnaires)

Autres fonctionnalités :

- Demande de repérage
- Bureautique



Contact

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

projets@normand-esante.fr

Suivi des plaies complexes avec l'appui
de la télésanté



Domoplaies est un **suivi de patients présentant des plaies complexes** nécessitant le recours à un **avis d'expert** par de la **téléconsultation programmée, de la téléexpertise** ou par un **acte de télésoin**.

- **Téléconsultation programmée** : permet une consultation à distance entre un professionnel médical et un patient.
- **Téléexpertise** : permet à un professionnel de santé de demander l'avis d'un ou plusieurs collègues médicaux sur une situation donnée.
- **Acte de télésoin** : permet à un auxiliaire médical ou à un pharmacien de prendre en charge un patient et de le suivre à distance.

Domoplaies est déployé au travers de la plateforme régionale de télémédecine. Les demandes sont réalisées en mobilité sur smartphone ou tablette et analysées par l'équipe spécialisée.



Fonctionnalités

Fonctionnalités e-Parcours Normandie :

- Dossier de coordination
- Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS)
- Cercle de Soins
- Notes / Cahier de liaison / Journal
- Bibliothèque de grilles d'évaluation (questionnaires)
- Agenda pro / patient

Autres fonctionnalités :

- Dossier de coordination
- Messagerie Instantanée Sécurisé (MIS)
- Cercle de Soins
- Notes / Cahier de liaison / Journal
- Bibliothèque de grilles d'évaluation (questionnaires)
- Agenda pro/patient



Renseignement ou demande d'inclusion d'un(e) patient(e) :

Contactez l'équipe CART (Coordination des Activité Régionales en Télésanté) :

02 14 99 00 52

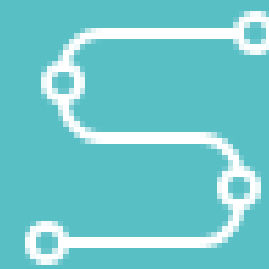
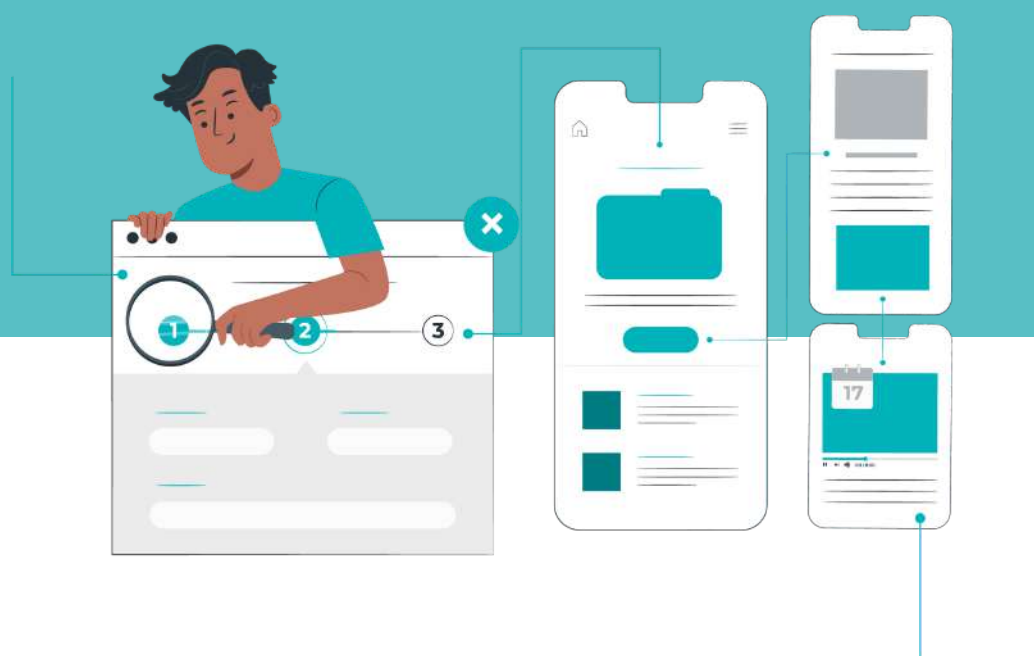
ou

domoplaies@normand-esante.fr

ou

domoplaies@cart.mssante.fr (mail sécurisé)

Votre parcours sur mesure



Ces parcours sont personnalisés en fonction des besoins des professionnels afin de faciliter et de sécuriser leur coordination et le suivi des patients.

Actuellement, il y a **3 parcours dédiés** :



*Télésuivi en
addictologie*

Addicto est le suivi à distance du sevrage des dépendances et du maintien de l'abstinence.

Qui a demandé et utilise ce parcours ?

C'est le Centre Hospitalier Intercommunal Alençon - Mamers (CHICAM) avec l'Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) qui prend en charge : les personnes en difficulté avec leur consommation de produits licites et/ou illicites (tabac, THC, alcool, opiacés...), les personnes présentant une addiction sans produit (troubles du comportement alimentaire, achats compulsifs...), l'entourage pour un soutien familial. Ce parcours a permis de mettre en place le suivi du sevrage alcoolique par de l'envoi de questionnaires aux patients à domicile.



*Télésuivi en
insuffisance rénale*

Ce parcours est le suivi à distance par le néphrologue des insuffisants rénaux chroniques lors de la dialyse.

Qui a demandé et utilise ce parcours ?

C'est l'ANIDER, acteur de l'offre de soins dans le champ de la Maladie Rénale Chronique en Normandie. Ce parcours a rendu possible la numérisation du carnet de suivi de dialyse péritoniale.



*Télésuivi de patients
atteints de psycho-
traumatismes*

Psychotrauma est un dispositif de suivi des patients présentant un trouble de stress post-traumatique, couplant téléconsultation et envois de questionnaires.

Qui a demandé et utilise ce parcours ?

C'est le Centre Régional de Psychotraumatisme (CRP) Normandie - CHU de Caen. Les CRP sont des dispositifs de prise en charge globale – accueil, orientation et traitement – des personnes souffrant d'un trouble de stress post-traumatique. Formées au psychotraumatisme, les équipes de professionnels proposent les soins les mieux adaptés à chaque personne à l'épreuve d'un événement traumatisant.



Comment construire son propre parcours ?

Contactez-nous : 02 50 53 70 01 ou projets@normand-esante.fr



e-Parcours Cancer est l'ensemble des services numériques d'e-Parcours Normandie permettant de coordonner le suivi d'un patient en cancérologie. Il a vocation à garantir à chacun un parcours personnalisé, avant, pendant et après les soins.

Les services d'e-Parcours Cancer :



Dossier de
coordination



Adressage en recherche
clinique en cancérologie



Suivi du jeune Patient Atteint
de Cancer en Équipe



Évaluation des besoins
en soins de support



Parcours de soins
d'après cancer

D'autres outils régionaux viennent également en appui du parcours cancer notamment :



Dossier Communicant en Cancérologie
Amélioration de la prise en charge du
cancer grâce à un dossier partagé



Contact

Contactez-nous : 02 50 53 70 01 ou projets@normand-esante.fr



Le DPP est un **outil de communication entre professionnels de santé**, facilitant l'échange et le partage d'informations autour de la prise en charge des nouveaux-nés normands.

Actuellement, un premier parcours est intégré le **Dépistage de la surdité**.

NeS **accompagne le Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)** en mettant à disposition un **outil qui centralise ces dépistages de la surdité et permet le suivi des enfants à risque**.

En France, les troubles de l'audition concernent 1 à 3 bébés sur 1 000 à la naissance*. Un dépistage auditif est systématiquement réalisé à la naissance, dans chaque maternité, dans le cadre du dépistage néonatal appelé "test de Guthrie". Ce dépistage permet de détecter précocement d'éventuelles anomalies et d'orienter les familles vers un accompagnement adapté.

Si le premier test n'est pas concluant – ce qui ne signifie pas nécessairement que l'enfant est malentendant – un test de contrôle est effectué environ trois semaines plus tard dans le centre ORL du territoire.

Les résultats des premiers tests de surdité réalisés en maternité sont envoyés par voie postale au Centre Régional De Dépistage Néonatal (CRDN) sur les cartons de Guthrie. Les listes d'enfants à risque de surdité à destination des centres ORL sont **constituées automatiquement grâce au raccordement du logiciel du CRDN** sur le parcours "surdité".

D'autres **parcours de périnatalité sont en cours de réflexion** avec l'ARS Normandie, le RPN qui assure la maîtrise d'ouvrage et NeS en tant que maître d'œuvre.

** source Réseau Périnatalité de Normandie*



Fonctionnalités

Fonctionnalités e-Parcours Normandie :

- Dossier de coordination
- Cercle de Soins
- Bibliothèque de grilles d'évaluation (questionnaires)

Autre fonctionnalité :

- Bureautique



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

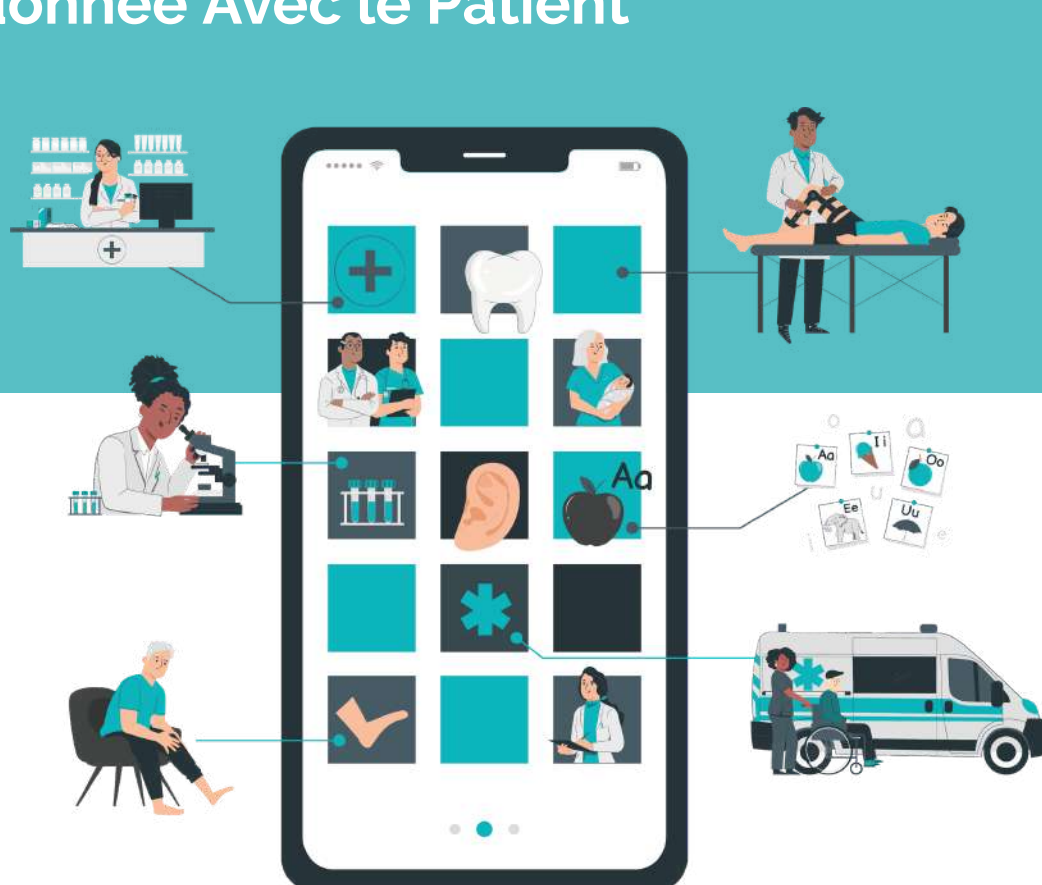
ou

projets@normand-esante.fr

Cet outil est réservé aux membres du Réseau de Périnatalité de Normandie.

Équipe de Soins Coordonnée Avec le Patient

Une nouvelle forme
de coordination entre
les professionnels
de santé



Depuis le 23 mars 2025, une **nouvelle forme de coordination entre professionnels de santé** est expérimentée en France, ESCAP (Équipe de Soins Coordonnée Avec le Patient) cible **quatre types de patients complexes**, pour lesquels une **coopération entre les professionnels de santé de ville et hospitaliers est indispensable** :

- polypathologies chroniques de + de 65 ans
- diabète (type 1 et 2) sous insuline
- AVC avec une hospitalisation de moins d'un an
- soins palliatifs

Pour **faciliter l'échange entre ces intervenants**, ESCAP s'appuie sur l'outil numérique de coordination, **e-Parcours Normandie**, déjà développé en région Normandie.

ESCAP s'adresse aux 12 professions de santé que représente l'UNPS (Union Nationale des Professionnels de Santé) : audioprothésistes, chirurgiens-dentistes, biologistes responsables, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, médecins généralistes et spécialistes, orthophonistes, pédicures-podologues, pharmaciens titulaires d'officine, transporteurs sanitaires et sages-femmes.



Fonctionnalités

Fonctionnalités e-Parcours Normandie :

- Dossier de coordination
- Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS)
- Cercle de Soins
- Notes / Cahier de liaison / Journal
- Bibliothèque de grilles d'évaluation (questionnaires)
- Partage de documents

Autre fonctionnalité :

- Bureautique



Contact

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

pole-deploiement@normand-esante.fr

Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS)

e-Parcours
Normandie

Communiquez en direct entre professionnels de santé



Sur web ou mobile, mise à disposition d'un **tchat sécurisé entre professionnels**. La **Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS)** offre une solution pour les échanges entre professionnels et permet une coordination simple et sécurisée ainsi que l'échange autour d'un dossier patient/usager. Le ou la professionnel(le) de santé peut échanger avec ses patients ou un autre professionnel de santé au sujet d'un dossier médical. Le tout de façon instantanée et sécurisée.

Les objectifs

- Communiquer en instantané de manière sécurisée.
- Faciliter et accélérer le partage d'informations et de documents.
- Améliorer la coordination tout en utilisant un canal sécurisé.
- Échanger autour de l'utilisateur avec lui ou entre professionnels.



Fonctionnalités

- Accès rapide à la messagerie avec la reconnaissance faciale ou un code pin.
- Ouverture et clôture de la conversation à l'initiative du professionnel.
- Réception de notifications.
- Partage de documents, d'images et de photos.
- Recherche de professionnels dans l'annuaire régional.
- Création de groupes afin de retrouver facilement les personnes.
- Distinction des personnes possédant un compte afin de leur envoyer un message.



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

pole-deploiement@normand-esante.fr

La MIS est accessible à tous les professionnels de santé (adhérents ou non-adhérents).

Il est nécessaire de disposer d'un compte Norm'Uni.

La Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS) est téléchargeable et utilisable sans coût d'accès via les applications Norm'uni Pro et Norm'uni Usager, sur les stores Android ou iOS.

Accédez également à la MIS sur ordinateur via www.norm-uni.fr.

Plateforme de sensibilisation SSI

Sensibilisez-vous grâce à notre offre régionale Secur'NeS Sensibilisation !



Cette offre de sensibilisation à la cybersécurité **aide les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux à former leur personnel aux bonnes pratiques de sécurité**. Secur'NeS Sensibilisation permet **d'organiser des campagnes de sensibilisation** afin de tester la vigilance des salariés et la **diffusion de contenus pédagogiques** pour renforcer leurs compétences face aux cybermenaces.

Une campagne de sensibilisation c'est la possibilité :

- De pousser des contenus pédagogiques pour développer les compétences face à la menace (vidéos, guides...).
- D'envoyer à vos salariés de faux e-mails malveillants pour tester leur vigilance et leurs réflexes face à une attaque par e-mail.



Comment souscrire à cette offre ?

Vous avez 2 choix selon vos possibilités :

Vous disposez de compétences internes sur ces questions de sécurité numérique (Service informatique, RH...) ?

Vous pouvez souscrire à l'offre **AUTONOME**.

Moyennant un coût annuel raisonnable, vous obtenez un accès complet à l'outil vous permettant d'organiser vous-même vos campagnes et de sélectionner vos contenus à délivrer à vos salariés selon vos envies et priorités.

Vous ne disposez pas de compétences internes sur ces questions de sécurité numérique ?

Vous pouvez souscrire à l'offre **MUTUALISÉE**.

L'accès à cette offre est gratuite car financée par l'ARS Normandie. Une fois l'inscription validée et la liste de vos salariés transmise, vous n'avez plus rien à faire.



Contact et conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

contact@securnes.fr

Toutes les informations, sont à retrouver le [site Secur'Nes](#), Centre Régional de Ressources en Cybersécurité de la Région Normandie, porté par le GRADeS Normand'e-Santé.

Pour souscrire en ligne :

<https://www.securnes.fr/nos-offres-de-services/se-preparer-s-entrainer/formulaire-offre-regionale-de-sensibilisation-en-ligne.6579.14217.html>

Opérateur MSSanté

Fourniture de boîtes aux lettres MSSanté



Cette offre de **messagerie sécurisée et cryptée permet d'échanger entre professionnels de santé des mails contenant des données sensibles**. Ce service est accessible sous conditions d'éligibilité.

La Messagerie Sécurisée de Santé (MSSanté ou MSS) est un espace de confiance au sein duquel les données personnelles de santé peuvent s'échanger, **en toute sécurité**. Elle est destinée aux professionnels de santé, du médico-social, ainsi qu'aux patients et usagers disposant d'un profil Mon Espace Santé.

Contrairement aux messageries classiques, la MSSanté ne permet les échanges qu'entre boîtes aux lettres MSSanté au sein de l'espace de confiance et grâce à une authentification renforcée.

Le rôle de NeS :

En tant qu'**opérateur MSSanté régional**, NeS propose une **offre de messagerie sécurisée de santé** destinée aux **structures du médico-social, aux officines et à l'ensemble de ses adhérents** (sous réserve de validation).

NeS propose :

- Des **boîtes aux lettres MSSanté** (personnelles, organisationnelles, applicatives) pour les professionnels et structures ;
- Un **accès via Webmail, application mobile, ou logiciel métier** ;
- Un **espace de stockage** de 2 Go ;
- Une **interface standard** (API LPS) pour l'**intégration dans les logiciels métiers** ;
- La **personnalisation du domaine** de l'adresse MSSanté.



Comment faire ?

1. Vérifier l'éligibilité de votre structure : consultez le [guide d'éligibilité interactif](#) proposé par l'Agence du Numérique en Santé.
2. Choisir un opérateur MSSanté : il est nécessaire de prendre contact avec l'opérateur de messagerie MSSanté de votre choix.
3. Identifier les professionnels qui vont être amenés à échanger des données de santé via la MSSanté et vérifier qu'ils ont un numéro RPPS/RPP+



Contact

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

support@normand-esante.fr

Téléconsultation

Service de consultation médicale
sécurisé par visioconférence

Télésanté



Pour quels collèges ?

A B C D E F

Le **service de téléconsultation (Télé-Consult)** permet de **réaliser une consultation médicale sécurisée à distance et ainsi apporter un diagnostic, un conseil, à votre patient(e) en un clic.**

Le patient peut être seul(e), à son domicile ou dans un lieu prévu à cet effet, ou bien accompagné(e) d'un(e) professionnel(le) de santé. Ensemble, le patient et le médecin échangent de la même manière qu'en consultation classique.

Le médecin peut procéder à l'entretien et à l'évaluation globale de son ou sa patient(e) afin de poser son diagnostic, transmettre une ordonnance et/ou un compte-rendu puis alimenter le Dossier Médical Partagé.



Exemples d'usages

- Anesthésie
- Cardiologie
- Dermatologie
- Diabète
- Douleur
- Endocrinologie
- Gériatrie / Oncogériatrie
- Infectiologie
- Médecine Générale
- Néphrologie
- Neurologie
- Nutrition
- ORL / Troubles de la déglutition
- Psychogériatrie
- Psychiatrie
- Rhumatologie
- Soins palliatifs
- Thyroïde



Coût

Téléconsultation simple :
Inclus dans le **Pack adhérent.**

Téléconsultation avancée :
Des fonctionnalités complémentaires (demande de paiement en ligne sécurisé par Carte Bleue du professionnel vers le patient, envoi des Feuilles de Soins Electroniques, accès aux Dispositifs Médicaux Connectés et alimentation du DMP intégré) nécessitent la souscription au **Pack complémentaire.**

Possibilité d'accompagnement par un chef de projets ou un médecin référent en e-santé moyennant un financement complémentaire.



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

projets@normand-esante.fr

Pour les professionnels :

sur ordinateur ou en mobilité (smartphone ou tablette), via Norm'Uni, point d'accès aux services e-santé Normands.

Pour les patients :

sur ordinateur ou en mobilité (smartphone ou tablette).



**Télé
Expert**



Pour quels collègues ?

A B C D E F

Le service de téléexpertise (Télé-Expert) permet l'échange entre professionnels de santé et professionnels médicaux au sujet d'un diagnostic ou d'une conduite à tenir. Les échanges sont structurés, tracés et sécurisés.

Les actes de téléexpertise répondent au même niveau d'exigence que l'exercice médical en présentiel (lois et règlements applicables aux conditions d'exercice, aux règles de déontologie et aux standards de pratique clinique).

De plus, la réglementation instaure des exigences spécifiques à la télémédecine.



Exemples d'usages

- Allergologie
- Bilan ophtalmologique en EHPAD
- Bilan visuel
- Cardiologie
- Cardiologie pédiatrique
- Dépistage rétinopathie diabétique
- Dépistage des mélanomes
- Dermatologie
- Diabétologie
- Endocrinologie
- Gériatrie
- Gynécologie
- Hématologie
- Néphrologie
- Pneumologie (BPCO)
- Rétinopathie néo natale
- Soins Palliatifs
- Télé-EEG



Coût

Téléexpertise simple :
Inclus dans le **Pack adhérent**.

Téléexpertise avancée :
Des fonctionnalités complémentaires (envoi des Feuilles de Soins Electroniques, accès aux Dispositifs Médicaux Connectés, alimentation du DMP intégré nécessitent la souscription au **Pack complémentaire**

Possibilité d'accompagnement par un chef de projets ou un médecin référent en e-santé moyennant un financement complémentaire.



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

projets@normand-esante.fr

Accessible depuis un ordinateur ou en mobilité (smartphone ou tablette), via Norm'Uni, point d'accès aux services e-santé Normands.



Pour quels collèges ?

A B C D E F

Le service Téléssoin est un service de Télésanté qui apporte une solution permettant à un professionnel paramédical ou à un pharmacien d'accompagner son patient lors d'un soin à distance par visioconférence sécurisée.

Concrètement, le téléssoin peut être mis en place, après recueil du consentement patient, lorsque ce ou cette dernier(ère) a besoin **par exemple** :

- De **séances d'orthophonie** - Après réalisation d'un bilan en présentiel, l'orthophoniste programme avec l'accord du patient, un suivi en plusieurs séances à distance, plutôt que d'espacer sa prise en charge.
- D'un **programme de rééducation** - Le masseur-kinésithérapeute peut organiser des séances de rééducation à distance afin d'éviter des déplacements trop complexes pour le patient fragilisé.
- D'un **conseil thérapeutique** - L'infirmier peut proposer des séances d'éducation thérapeutique à distance pour les patients atteints de maladie chronique.
- ...



Professionnels concernés

- Audioprothésistes
- Diététicien(ne)s
- Épithésistes
- Ergothérapeutes
- Infirmier(e)s*
- Manipulateurs(trices) d'électroradiologie
- Masseurs(seuses)-kinésithérapeutes*
- Ocularistes
- Opticien(ne)s-lunetières
- Orthopédistes-orthésistes
- Orthophonistes*
- Orthoprothésistes
- Orthoptistes*
- Pédicures-podologues*
- Pharmacien(ne)s*
- Podo-orthésistes
- Psychomotricien(ne)s
- Technicien(ne)s de laboratoire médical

* Pour ces professions, les actes de Téléssoin sont pris en charge par l'Assurance Maladie



Coût

Téléssoin simple :

Inclus dans le **Pack adhérent**.

Téléssoin avancé :

des fonctionnalités complémentaires (paiement en ligne sécurisé par Carte Bleue, envoi des Feuilles de Soins Electroniques, accès aux Dispositifs Médicaux Connectés, alimentation du DMP intégré) nécessitent la souscription au **Pack complémentaire**.

Possibilité d'accompagnement par un chef de projets ou un médecin référent en e-santé moyennant un financement complémentaire.



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

projets@normand-esante.fr

Pour les professionnels :

sur ordinateur ou en mobilité (smartphone ou tablette), via Norm'Uni, point d'accès aux services e-santé Normands.

Pour les patients :

sur ordinateur ou en mobilité (smartphone ou tablette).



Pour quels collègues ?

A B C D E F

Le service de **télémédecine en urgence (TéléUrgence)** vise à faciliter l'accès sécurisé à des avis médicaux spécialisés pour les patients en situation d'urgence.

Concrètement, lorsque le cas d'un patient nécessite une demande d'avis spécialisé en urgence, **le médecin prenant en charge ce patient peut faire appel à un expert pour avis et adapter la prise en charge du patient si besoin.**

Dans certains cas, l'expert et le médecin peuvent échanger en direct par visioconférence à l'appui d'imageries médicales et éventuellement aller jusqu'à de la **téléassistance**.



Exemples d'usages

- AVC (Accident Vasculaire Cérébral)
- Cardiologie
- CMF (Chirurgie Maxillo-Faciale)
- Dermatologie
- Neurochirurgie



Coût

Téléurgence simple :
Inclus dans le **Pack adhérent**.

Téléurgencen avancée :
des fonctionnalités complémentaires (envoi des Feuilles de Soins Electroniques, accès aux Dispositifs Médicaux Connectés, alimentation du DMP intégré) nécessitent la souscription au **Pack complémentaire**.

Possibilité d'accompagnement par un chef de projets ou un médecin référent en e-santé moyennant un financement complémentaire



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

projets@normand-esante.fr

Accessible depuis un ordinateur ou en mobilité (smartphone ou tablette), via Norm'Uni, point d'accès aux services e-santé Normands.



Pour quels collèges ?
A B C D E F

Le service **Téléimagerie** permet a un professionnel médical de **solliciter l'expertise d'un radiologue à distance du site de réalisation de l'examen.**

La plateforme de Normand'e-Santé permet l'échange d'imageries médicales et de documents, le partage et la manipulation d'imageries médicales en temps réel et la rédaction de rapports en un seul et même outil.

La téléimagerie comprend deux volets :

- Le **télédiagnostic**, c'est-à-dire la prise en charge médicale radiologique à distance d'un patient en l'absence d'un radiologue sur le lieu de réalisation de l'examen. Cette prise en charge peut être réalisée en urgence, de façon ponctuelle ou de manière régulière en dehors de l'urgence.
- La **téléexpertise** dans le cadre du recours à un second avis.

Dans la grande majorité des cas, la Téléimagerie au niveau régional nécessitera un transfert d'images médicales via le réseau **e-m@ge, solution régionale d'échange et de partage sécurisée d'imagerie médicale via des routeurs d'imagerie.**



Exemples d'usage

- Dépistage du sein



Contact

Téléimagerie :
02 50 53 70 01 ou projets@normand-esante.fr

e-m@ge :
02 50 53 70 01 ou infra@normand-esante.fr



Coût

Téléimagerie : inclus dans le **Pack adhérent.**

Possibilité d'accompagnement par un chef de projets ou un médecin référent en e-santé moyennant un financement complémentaire.

e-m@ge :	Module Covolink DICOM et extension proxy XDS
	Mise en œuvre du service : 3600 € à l'installation
	Coût annuel d'accès au service : 2400€



Pour quels collèges ?

A B C D E F

Le service **e-Staff** facilite les **concertations pluridisciplinaires**, de la simple visioconférence à l'étude d'un dossier **patient complexe**, entre professionnels de santé à distance.

Grâce aux outils régionaux, le partage de données de santé : fiches structurées, imageries médicales et documents (résultat de biologie, scanner, photo, vidéo...) est rendu possible lors de staffs de professionnels de santé en ligne.

Les bénéfices :

- Limite les déplacements
- Facilite les échanges et la collaboration
- Augmente le périmètre collaboratif des staffs (semi-régionaux et régionaux)
- Gain de temps médical
- Sécurisation des échanges
- Permet d'associer des internes ou autres collaborateurs aux échanges



Exemples d'usages

- Cardiologie
- Dermatologie
- Douleurs
- Endocrinologie
- Gastroentérologie
- Gériatrie
- Gynécologie
- Médecine interne et immunologie clinique
- Néphrologie
- Neurologie
- Pneumologie
- Rachis
- Rhumatologie
- Soins palliatifs
- Staff d'équipe
- Troubles du Comportement Alimentaire (TCA)
- Urologie
- Vasculaire



Coût

Staff simple :
Inclus dans le **Pack adhérent**.

Staff avancé :
des fonctionnalités complémentaires (envoi des Feuilles de Soins Electroniques, accès aux Dispositifs Médicaux Connectés, alimentation du DMP intégré) nécessitent la souscription au **Pack complémentaire**.

Possibilité d'accompagnement par un chef de projets ou un médecin référent en e-santé moyennant un financement complémentaire



Contact & Conditions d'accès

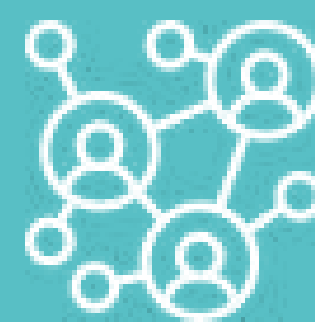
Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

projets@normand-esante.fr

Accessible via Norm'Uni, point d'accès aux services e-santé Normands.



Gaëlle

Coordinatrice

Ludovic

Infirmer référent

Ulrike

Cheffe d'équipe

Séverine

Infirmières expertes

Myriam

Pour quels collèges ?

A B C D E F

Le pôle de **Coordination des Activités Régionales en Télésanté (CART)** est la maîtrise d'ouvrage opérationnelle au service de **l'organisation et de la coordination des professionnels de santé dans un contexte de télésanté.**

Les professionnels de santé de l'équipe œuvrent dans le but d'optimiser les organisations utilisant des outils d'e-santé.

La CART met à profit retours d'expérience, modèles d'organisation, formations et coordination déléguée.

Les missions de la CART visent à faciliter et accompagner la mise en place du numérique en santé dans les organisations existantes mais également d'assurer le maintien en condition opérationnelle des services de télémedecine.

L'équipe de la CART **apporte son retour d'expérience et son expertise aux professionnels de santé faisant appel à ses services** dans le but d'optimiser les organisations de prises en charge à distance au travers d'outils numériques. La CART accompagne et coordonne actuellement plusieurs usages de télésanté et certains parcours notamment [Domoplaies](#).



Contact

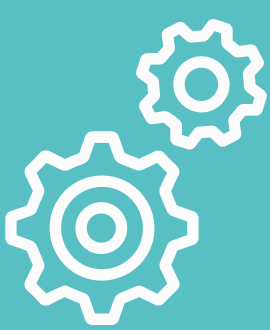
Contactez-nous :

02 14 99 00 52

ou

cart@normand-esante.fr

L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dont vous avez besoin pour accompagner vos projets en e-Santé !



Pour quels collèges ?
A B C D E F

Normand'e-Santé **accompagne ses adhérents dans la réalisation de projets e-santé sur le territoire normand.**

NeS facilite la **mise en oeuvre de nouveaux projets, tout en veillant à l'interopérabilité et à la sécurité des systèmes déployés.**

Quels types de demandes ?

- Accompagnement spécifique dans le cadre d'un déploiement de projet ;
- Expertise ponctuelle dans le cadre d'un nouveau projet de e-santé ;
- Mise en oeuvre d'un nouveau workflow en télémédecine ;
- Les demandes concernant l'identitovigilances et la cybersécurité.

Nous pouvons sur demande, **évaluer et réaliser un devis détaillant le temps d'accompagnement nécessaire.** Le temps d'assistance à maîtrise d'ouvrage est également facturé au coût réel.



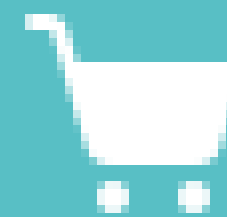
Contact

Contactez-nous :
02 50 53 70 01 ou
projets@normand-esante.fr



Coût

Type d'accompagnement	Coût
Accompagnement par un chef de projets NeS	1 jour/homme (soit 7h) = 445 €
Accompagnement juridique NeS	1 jour/homme (soit 7h) = 490 €
Accompagnement par un consultant	1 jour/homme (soit 7h) = 490 €
Accompagnement RSSI NeS	1 jour/homme (soit 7h) = 650 €
Accompagnement par un référent médical NeS	1 jour/homme (soit 7h) = entre 715 € et 815 €
Coordination de l'activité	1 journée (soit 7h) = entre 380 € et 480 €
Animation	1 journée (soit 7h) = 390 €
Accompagnement à la prise en main des outils	1h = 90 €
Formation e-LearNeS	2 journées (soit 14h) = 1 950 €



Pour quels collèges ?
A B C D E F

Agissant en tant que centrale d'achat, Normand'e-Santé, met à disposition des adhérents bénéficiaires qui le souhaitent les marchés et accords-cadres relatifs à la e-Santé.

Une centrale d'achat mutualise les commandes d'un ensemble de membres afin de bénéficier de meilleures conditions d'achat notamment grâce aux économies d'échelle.

Les principales activités d'achats centralisés sont :

- L'acquisition de fournitures ou de services destinés à des acheteurs.
- La passation des marchés publics de travaux, de fournitures ou de services destinés à des acheteurs.

À noter : « L'acheteur qui recourt à une centrale d'achat pour la réalisation de travaux ou l'acquisition de fournitures ou de services est considéré comme ayant respecté ses obligations de publicité et de mise en concurrence pour les seules opérations de passation et d'exécution qu'il lui a confié » (art. L. 2113-4 du code de la commande publique).

L'intérêt réside ainsi dans la **dispense de procédures et la simplification administrative**. Elle peut également **permettre des coûts réduits en cas de volumes d'achats importants**.

Sur cette base et en fonction de ses besoins, chaque adhérent bénéficiaire, peut **exécuter les prestations définies** dans le marché pour lequel il a préalablement signé une convention de mise à disposition du marché par l'émission de bons de commande successifs.



Liste des marchés

- **SYVIK** - Le réseau haut débit sécurisé dédié à la santé
- **Services d'hébergement, d'infogérance et de sauvegarde de l'Espace Numérique Régional de Santé (ENRS)**
- Fourniture d'un **ensemble d'outils métiers et de solutions en matière d'archivage d'images médicales**
- Mise à disposition d'une **solution en mode SAAS pour l'optimisation des prescriptions médicamenteuses** dans le parcours de soins **de la personne fragile**
- Prestations de **réalisation et d'accompagnement à la réalisation d'exercices de cyber-crise** et à la réalisation de **plan de PCA/PRA**
- **DPM** (Data Privacy Manager) - **Registre RGPD dynamique**



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 00 ou

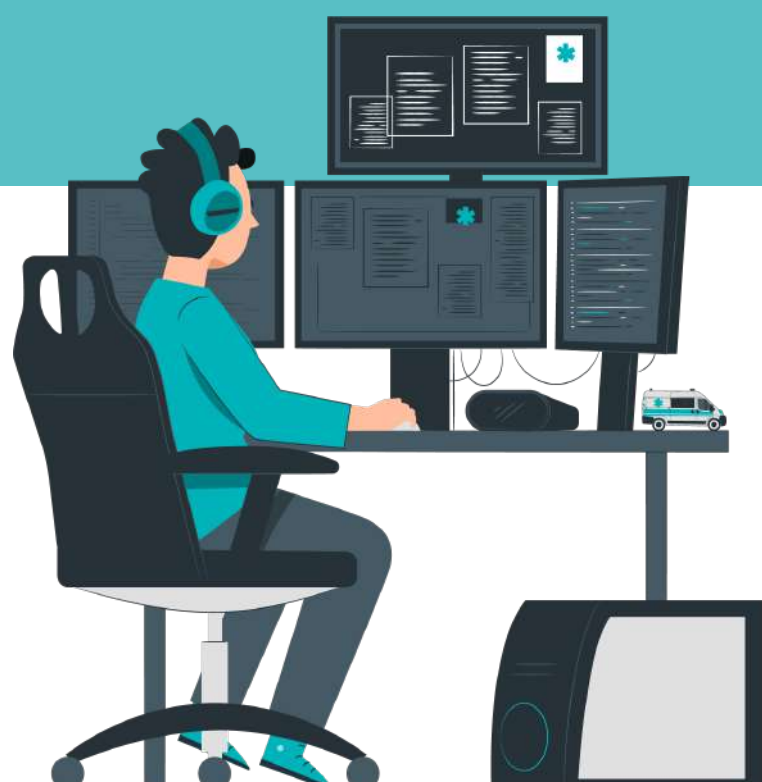
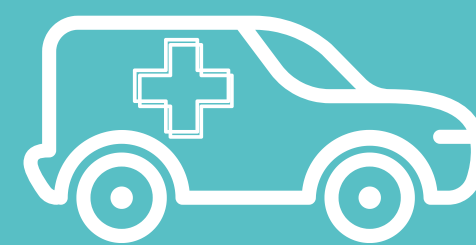
pole-appui-juridique@normand-esante.fr.



Coût

Le bénéfice des marchés passés par NeS en tant que Centrale d'achat est inclus dans le pack adhérent. Pour chaque marché, les coûts relatifs aux prestations sont définis dans les pièces financières du marché. Ces éléments sont disponibles après la signature de la convention de mise à disposition du marché.

Pour DPM :



Pour quels collèges ?

A **B** **C** **D** **E** **F**

Le **RRAMU** a été mis en place dans l'objectif **d'unifier et de moderniser les Systèmes d'Information des SAMU** comme souhaité par l'Agence Régionale de Santé et les SAMU normands.

Les SAMU utilisent le **même outil avancé de supervision des appels** intégrant les fonctions de gestion optimale de **l'aide médicale urgente**.



Fonctionnalités

- Réception des appels (gestion et régulation des appels entrants)
- Décision médicale
- Gestion du lieu d'accueil (vue d'ensemble)
- Gestion opérationnelle des moyens
- Suivi d'intervention.



Solutions et prestataires

Éditeur de l'outil de régulation
GCS RRAMU.

Éditeur de l'outil de restitution d'activité
BPM-Conseil.



Contact & Conditions d'accès

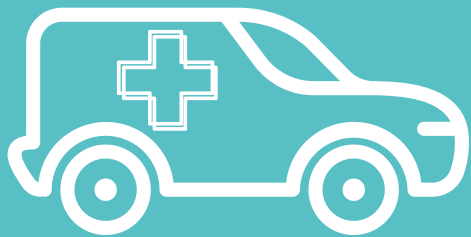
Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

contact@normand-esante.fr

Ce service est **accessible uniquement pour les établissements concernés par l'aide médicale urgente.**



Pour quels collèges ?

A B C D E F

NeS met à disposition de ses adhérents, ayant des véhicules professionnels destinés à assurer un service d'urgence venant en aide à la population, un **dispositif de géolocalisation**.

Ce service de géolocalisation mis en place dans l'ensemble des véhicules d'urgence permet la **localisation des véhicules utilisés** pour cette seule finalité. Ce dispositif permet la transmission de la localisation de ces véhicules au RRAMU (Réseau Régional de l'Aide Médicale Urgente) afin de permettre au SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) de localiser les véhicules et d'assurer au mieux la mission de service public. Toutes les mesures de sécurité sont mises en œuvre pour assurer la fiabilité du dispositif et la sécurité des données recueillies.



Avantages

- Optimisation de l'utilisation des Transports Sanitaires d'Urgence (temps patient / temps total)
- Optimisation des déplacements
- Augmentation de l'attribution des missions SAMU par la gestion dynamique des TSU
- Diminution des délais et des distances pour se rendre sur intervention
- Gestion dynamique des disponibilités en minimisant les temps morts
- Souplesse dans la disponibilité
- Interfaçage simple et efficace
- Gestion automatisée des codes d'état
- Équité dans l'attribution des missions
- Engagement direct par le SAMU / le délestage des régulations TSU
- Réutilisation du système existant de géolocalisation des ambulances



Solutions et prestataires

Éditeur de l'outil de régulation :
GCS RRAMU.

Éditeur de l'outil de restitution d'activité :
BPM-Conseil.



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :
02 50 53 70 01
ou
contact@normand-esante.fr

Ce service est **accessible uniquement pour les établissements concernés par l'aide médicale urgente.**

Créer et gérer son site internet en toute simplicité !



Pour quels collèges ?

A B C D E F

Le service "Sites Adhérents" est un **outil de création et de gestion de contenus de site internet incluant un accompagnement personnalisé**, réservé aux adhérents de NeS. Il comprend un accompagnement à la prise en main de l'outil de 1 à 4 sessions, réparti en demi-journées.

La **maintenance et l'hébergement du site sont également compris dans le service**, ainsi que le support utilisateurs. Les utilisateurs (appelés administrateurs de site) une fois formés, sont autonomes et gèrent facilement leur site, son contenu, ses actualités...

Les sites issus de l'outil sont sécurisés et adaptables à tous les écrans (Responsive Web Design) pour un meilleur confort visuel et un usage en mobilité. L'outil est intuitif et offre une multitude de possibilités grâce à ses nombreux modules (formulaires en ligne, géolocalisation, agenda, lettre d'information, rubriques réservées...).



Exemples de sites réalisés avec l'outil

- AVC Normandie
- OMÉDIT Normandie
- Centre Hospitalier de l'Austreberthe
- Collectif SI Médico-Social Normandie
- CPIAS Normandie
- DAC du Cotentin
- DAC Sud Manche
- EHPAD La Maison de Jeanne
- L'instant répit
- Maison de Santé Pluridisciplinaire La Vigie
- MCE-M3S
- Normandie pédiatrie
- NormAntibio
- Pôle de santé de Coutances



Coût

Formation :

Incluse dans le **Pack adhérent**.

Possibilité de création du site internet par nos soins avant passage de relais auprès de votre équipe moyennant un **financement complémentaire** devisé en temps/homme

Hébergement :

Inclus dans le **Pack adhérent**.

Nom de domaine :

L'achat et la gestion du nom de domaine retse **à votre charge**.



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

communication@normand-esante.fr

Choisir un modèle de site parmi les 3 proposés et **compléter le [formulaire de demande d'ouverture de site](#)** sur le site de NeS.

Pour en savoir +

[consulter notre catalogue de formation](#)



Pour quels collèges ?

A B C D E F

e-learNeS est la **plateforme mutualisée d'e-learning en santé de NeS**, proposant **de nombreux outils et modules de formation personnalisables**.

Ce service s'accompagne d'une formation permettant la gestion autonome de l'espace, de la maintenance de la plateforme et de l'accompagnement des utilisateurs. Des conseils en ingénierie pédagogique peuvent également être apportés.

Lorsque vous suivez une formation sur e-learNeS, vous accédez à :

- Diverses ressources (dossiers, fichiers, vidéos, pages web, liens web...)
- Des activités (glossaires, leçons, sondages, QCM, forums...)



3 catégories

- **Les entités "adhérentes" :**
qui souhaitent créer leur propre espace de formation, en gestion autonome.
- **Une entité "Espace commun" :**
espace dédié à la mutualisation de contenus pour l'ensemble des adhérents.
- **Une entité "Normand'e-Santé" :**
espace dédié à toutes les formations internes (modules de formation aux outils et services de NeS, intégration des nouveaux collaborateurs...) et également toutes les formations/informations des professionnels sur des thèmes d'actualités (Identitovigilance...).



Coût

Inclus dans le pack adhérent :

- Mise à disposition d'espaces dédiés à la formation en ligne
- Accompagnement et conseils tout au long de la construction de l'espace de formation
- Maintenance et hébergement jusqu'à la fermeture de l'espace.

Une formation **payante** est proposée pour la gestion de votre espace de formation.

Un service **payant** en ingénierie pédagogique est proposé pour accompagner à la création des modules et l'articulation des parcours de formation.



Contact & Conditions d'accès

Contactez-nous :

02 50 53 70 01

ou

formation@normand-esante.fr

e-LearNeS est accessible depuis [Norm'uni](#), le point d'accès aux services e-santé de Normandie.

Pour en savoir +

[consulter notre catalogue de formation](#)



Pour quels collèges ?

A B C D E F

Pilot-e est l'outil décisionnel de pilotage d'activité qui permet aux utilisateurs d'obtenir une restitution des données de leurs différents projets et/ou services administrés par NeS.

Cette solution de **visualisation de données et de reporting facilite l'aide à la décision** au travers des **tableaux de bord personnalisés**.

Véritable observatoire d'activités, l'outil est alimenté avec des données de sources diverses provenant de l'ENRS comme par exemple les données de télémedecine, de télésoin ou de parcours de soins et permet la restitution de celles-ci sous différents axes.

Les données peuvent être restituées afin de **créer des rapports et/ou tableaux de bord sous différents formats et sont rendues accessibles selon habilitations**.

Il permet la génération de rapports, sous différentes formes : PDF, Excel, tableaux de bord dynamiques, indicateurs clés de performance, cartographies... autant d'outils permettant de mettre en valeur l'activité des services.

Toutes ces données sont mises à disposition des utilisateurs habilités via le portail web de Pilot-e, lui-même accessible à partir du point d'accès aux services e-santé de Normandie : www.norm-uni.fr.

Le portail Pilot-e est accessible aux adhérents de NeS, pour ceux qui le souhaitent, afin qu'ils puissent extraire leurs données d'activité de façon autonome.



Contact

Contactez

le Pôle Conception et Développement des projets : projets@normand-esante.fr

ou

le Pôle Ingénierie et Infrastructure : infra@normand-esante.fr



Pour quels collèges ?

A B C D E F

Dans un projet, de nombreux flux doivent être mis en place. C'est **l'interopérabilité** (interop') qui permet l'échange des données de santé (pathologies, symptômes, mesures...) entre différents acteurs et donc différents logiciels. Ces échanges sont sécurisés, fiables et automatisés.

Le **Hub interop'** répond à **l'urbanisation des flux régionaux et facilite l'industrialisation des raccordements** des dossiers patient informatisé (DPI) aux services numériques déployés en Normandie.

Le Hub interop' en pratique

Aujourd'hui une quinzaine d'établissements ou groupements hospitaliers de territoire (GHT) et une dizaine de services sont raccordés au Hub d'interopérabilité régional. Les équipes d'interop' des établissements, de NeS et des éditeurs travaillent de manière régulière et coordonnée.

Les bénéfices ;

- Réduction du nombre de contacts et de réunions.
- Coordination des projets de raccordement facilitée.
- Optimisation des connaissances : le premier raccordement d'un établissement ou d'un éditeur permet de déterminer et d'activer le type de flux réutilisable pour les prochains raccordements (en particulier pour le choix de la couche transport et l'ouverture de flux réseau).
- Valeur ajoutée croissante :
 - pour un établissement, la plus-value du raccordement au Hub augmente avec le nombre de services numériques raccordés
 - pour un éditeur, la plus-value du raccordement au Hub augmente avec le nombre d'établissements raccordés.

L'interopérabilité chez NeS c'est :

- Des ajustements techniques spécifiques pour répondre à un besoin précis ou une incompatibilité native des solutions d'interopérabilités existantes entre un établissement et un éditeur.
- Des coûts optimisés grâce à une centralisation régionale limitant la multiplication des coûts de développement et de maintenance dans chaque établissement ou pour chaque éditeur.
- Une expertise technique et/ou réglementaire permettant d'arbitrer en cas d'anomalie et de faciliter la maintenance des flux.

Exemples de services raccordés :

Cureety, Bimedoc, Cerballiance, Lifen, Via trajectoire, DCC (Dossier Communicant de Cancérologie), Norm"Uni, ROR-lits dispo, ...



Contact

Contactez-nous :

02 50 53 70 01 ou

interopabilite@normand-esante.fr

Conditions et tarifs

Montants en vigueur
Assemblée générale du 27/11/2025



Les packs Norm'uni

- Le **pack adhérent** est inclus dans la contribution annuelle.
- Le **pack complémentaire**, comprenant des fonctionnalités avancées requiert une participation financière mensuelle en fonction du collège.

Pack adhérent	Pack complémentaire
Télémédecine (Sans Dispositifs Médicaux Connectés) ¹ Envoi MSSanté ² Coffre-fort ³ DMP intégré ⁴ Païement en ligne ⁵	Télémédecine (Avec dispositifs médicaux connectés) ¹
Téléconsultation simple Téléexpertise (Requérant, demande d'avis) Télésoin Domoplaies requérant	Téléconsultation avec fonctionnalités avancées : - Envoi Feuille de Soins Électronique⁶ - Domoplaies (requis, pouvant valoriser l'activité) Téléexpertise (requis, pouvant valoriser l'activité) Téléurgence dont Télé-AVC
Agendas partagés	e-RDV ⁷
Tchat sécurisé e-Staff (simple)	e-Staff avancé (avec des fonctionnalités complémentaires : envoi des Feuilles de Soins Electroniques, accès aux Dispositifs Médicaux Connectés et alimentation du DMP intégré)

- Il est possible pour les URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) de souscrire pour l'ensemble de leur communauté professionnelle.

Participation financière mensuelle

Catégorie d'adhérent	Pack adhérent	Pack complémentaire
CHU	INCLUS dans la contribution annuelle NeS	600.00 € / Ets ⁸
Établissements support de GHT, hors CHU		400.00 € / Ets ⁸
Autres établissements sanitaires		200.00 € / Ets ⁸
Établissements sociaux et médico-sociaux		100.00 € / Ets ⁸
Autres membres		10.00 € / utilisateur ou 100.00 € / structure ⁹

Option : Échange et Partage d'Imagerie

200€ /Établissement⁹

DPM

DPM (Cf. Centrale d'achat) est un outil de pilotage dédié aux DPO (Délégué à la Protection des Données) qui permet la mise en conformité des registres de référencement de la CNIL et de les tenir à jour.

Collège A		Collège B	Collège C	Collège D
Etablissements sanitaires (Centre hospitalier, HAD...)		Etablissements "Villes" (Pôle de santé, centre de soins...)	Etablissement médico-sociaux (EHPAD...)	Réseaux et structures transverses (MAIA, Association, Réseau de santé...)
Établissements support de GHT	Autres établissements sanitaires			
CHU 50 € HT/ MOIS	CH 40 € HT/ MOIS	30 € HT/MOIS	15 € HT/MOIS	20 € HT/MOIS

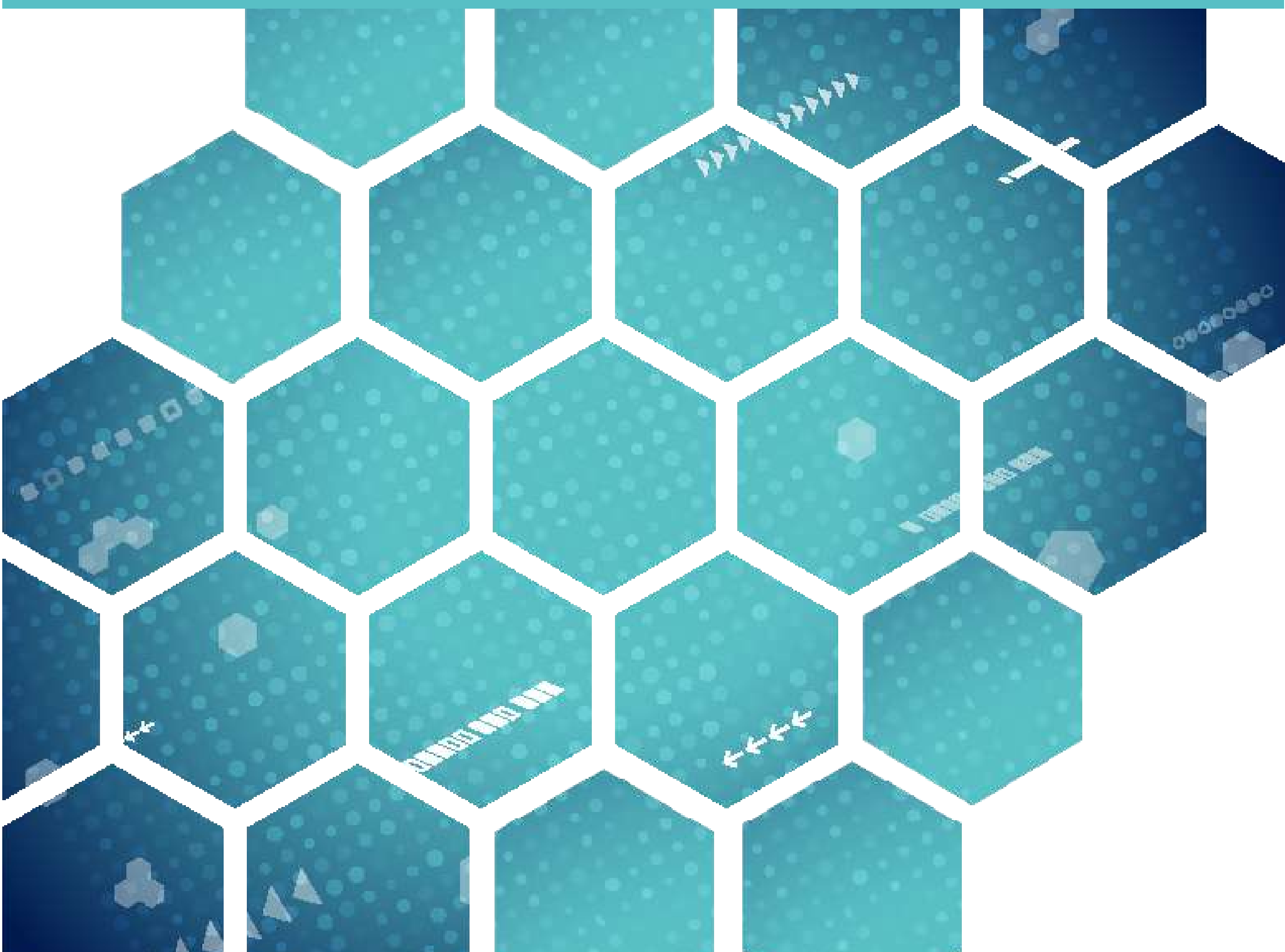
¹ DMC : Dispositifs Médicaux Connectés permettant de compléter l'examen et d'alimenter le télédossier du patient à distance
² Envoi par Messagerie Sécurisée de Santé : Envoi de documents directement depuis Therap-e aux PS disposant d'une MSSanté
³ Envoi par coffre-fort numérique : Dépôt sécurisé de documents directement depuis Therap-e à destination des PS ou des patients ne disposant pas d'une Messagerie Sécurisée
⁴ DMP intégré : Transfert de documents directement depuis Therap-e vers le Dossier Médical Partagé des patients
⁵ Paiement en ligne : Paiement sécurisé depuis Therap-e, permettant de réaliser simplement la demande de règlement de l'acte auprès du patient par Carte Bleue
⁶ Envoi FSE : Facturation et télétransmission des actes de télé médecine et envoi des Feuilles de Soins sous format Électronique à l'assurance maladie
⁷ e-RDV : Service régional de rendez-vous en ligne
⁸ Ets : Établissement (entité géographique)
⁹ Structure : Entité géographique d'exercice d'un ensemble d'utilisateurs

En résumé

- Pour toute demande d'accès à un ou plusieurs services, il faut préalablement avoir :
- Effectué une demande d'adhésion à NeS ou (pour les services sans besoin d'adhésion) avoir contacté NeS
 - Signé une convention de mise à disposition des services de l'ENRS
 - Commandé le ou les services souhaités

Il existe deux versions de la convention de mise à disposition des services régionaux de l'ENRS Norm'Uni, l'une est destinée aux structures mettant en place ces services pour leurs salariés et une autre à destination des structures ou organisations fédérant des professionnels de santé exerçant une activité libérale autour d'un projet partagé de soins.

Vous pouvez adresser vos demandes de devis à contact@normand-esante.fr
Vous souhaitez bénéficier d'un ou de plusieurs services de NeS et n'êtes pas encore membre ?
Pour toute information, contactez-nous au **02 50 53 70 00**



Conception et réalisation : service communication de NeS | Édition janv. 26